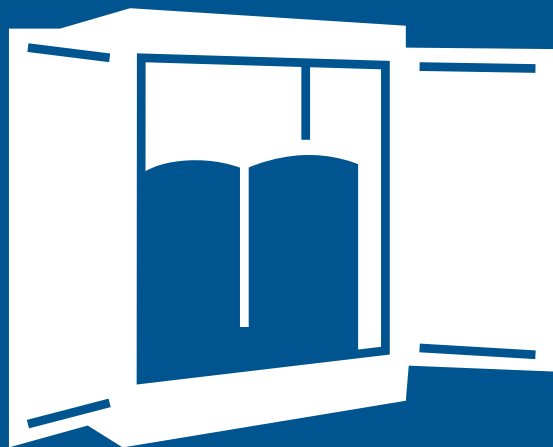




PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ



BOX DE SÉCURITÉ STEELSAFE

NOTICE D'INSTRUCTIONS

TRADUCTION DU NOTICE D'INSTRUCTIONS ORIGINALE

VERSION 2025-12

DROIT D'AUTEUR

DENIOS SE	TEL.: +49 5731 753 0
DEHMER STRAßE 54-66	FAX: +49 5731 753 199
32549 BAD OEYNHAUSEN	E-MAIL: INFO@DENIOS.DE
ALLEMAGNE	WWW.DENIOS.COM

Cette notice contient des textes, des images et des dessins qui ne peuvent être reproduits intégralement ou partiellement, diffusés ou communiqués autrement sans une autorisation écrite expresse.

IMPORTANT

Lire attentivement avant la mise en service

© Copyright DENIOS SE

Sous réserve de modifications techniques !

TABLE DES MATIÈRES

1. REMARQUES CONCERNANT LA NOTICE D'INSTRUCTIONS ...	5
1.1 EXPLICATION DES ÉLÉMENTS INTERACTIFS	5
1.2 AVERTISSEMENTS	6
1.3 PICTOGRAMMES.	7
2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES	8
2.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATION DANS UNE ZONE ATEX	9
2.2 UTILISATION CONFORME	10
2.2.1 STOCKAGE AUTORISÉ ET NON AUTORISÉ	11
2.2.2 UTILISATION ERRONÉE	12
3. CONTENU DE LA LIVRAISON	13
4. INSTALLATION	14
4.1 CONDITIONS D'INSTALLATION	14
4.2 (EN OPTION) RETRAIT DE LA SÉCURITÉ DE TRANSPORT	15
4.3 MISE EN PLACE D'UNE COMPENSATION DE POTENTIEL	16
4.4 (EN OPTION) MONTAGE DU RAYONNAGE EN ACIER	17
5. OUVRIR ET FERMER LE BOX	20
5.1 PORTE BATTANTE	21

5.2	PORTE COULISSANTE	21
5.3	VOLET ROULANT	21
6.	DONNÉES TECHNIQUES	22
6.1	MODÈLES 1 F S ET 2 F S	22
6.2	MODÈLES 1 I ET 2 I	23
6.3	MODÈLES 2 D, 4 D ET 4 440 D	23
6.4	MODÈLES 2 D, 4 D ET 4 440 D AVEC VOLET ROULANT	24
7.	MAINTENANCE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS	24
7.1	MAINTENANCE	24
7.2	ÉLIMINATION DES DÉCHETS	25



1. REMARQUES CONCERNANT LA NOTICE D'INSTRUCTIONS

Merci de votre confiance en DENIOS ! Avant de mettre votre produit en service, lisez intégralement cette notice d'instructions.
Respectez toujours les consignes de sécurité et les avertissements.

1.1 EXPLICATION DES ÉLÉMENTS INTERACTIFS

Cette notice d'instructions contient des éléments sur lesquels il est possible de cliquer afin de réduire le temps de recherche dans le manuel :

Indicateur	Fonction (en cas de clic)
1. REMARQUES CONCERNANT LA NOTICE D'INSTRUCTIONS. ..4 1.1 EXPLICATION DES ÉLÉMENTS INTERACTIFS.4	Toutes les entrées de la table des matières sont cliquables.
Retour à la table des matières	Retour à la table des matières.
[...] " Données techniques " ➡ p. 10 [...]	Permet de passer au chapitre indiqué.



1.2 AVERTISSEMENTS

Les avertissements sont placés au début d'un chapitre ou avant les sections des instructions d'action qui présentent un danger.

Les avertissements se présentent comme suit :

AVIS	Avertit d'éventuels dommages matériels.
 ATTENTION	Avertit d'un léger risque de blessure.
 AVERTISSEMENT	Avertit d'un risque de blessure grave.
 DANGER	



Le symbole à gauche indique le type de danger

Avertit de circonstances pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

- Mesure.

Remarque pour l'utilisation dans les zones explosibles :



Ce symbole désigne des informations essentielles pour l'utilisation du produit dans des atmosphères explosibles.



1.3 PICTOGRAMMES.

Les dangers sont signalés par des pictogrammes :

Pictogramme	Signification
	Avertissement général
	Avertissement : matières explosives
	Mise en garde contre les écrasements
	Avertissement : risque d'écrasement des mains



2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

Le produit ne doit être utilisé que conformément à l'utilisation prévue.
Le produit ne doit être utilisé que par du personnel adéquat et formé.



ATTENTION



Risque de blessure pour cause d'accès non autorisé !

Les box ne sont pas praticables ! La présence de personnes dans le box est interdite à tout moment, quelle que soit la dimension du box !

AVIS



Le transport du box ne peut être effectué qu'à vide.

- Température ambiante admissible de -20°C à +40°C.
- L'exploitation off-shore ainsi que l'exploitation rude ne sont pas autorisées (définition selon la norme EN 1127-2 «Secteur minier»).
- La résistance du matériau de bac au fluide de stockage doit être prouvée (conformément à la norme NF 12285-1:2018-12).
- Les récipients doivent être conformes aux dispositions en matière de législation des transports de matières dangereuses.



2.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATION DANS UNE ZONE ATEX



DANGER



Risque d'explosion !

Les modèles de volets roulants des box de sécurité SteelSafe (2 D, 4 D et 4 440 D) ne doivent en aucun cas être installés ou utilisés dans des environnements à risques d'explosion !

Remarque pour l'utilisation dans les zones explosibles :



Lors de l'utilisation de substances inflammables, une évaluation des risques doit être élaborée par l'exploitant, celle-ci définissant les mesures de prévention des risques selon la directive 1999/92/CE.

Lors de manipulations, du stockage et de transvasements de substances susceptibles de former une atmosphère explosible, respectez les exigences de la directive 1999/92/CE. En fonction de la zone ATEX, prenez des mesures appropriées permettant d'éviter l'inflammation d'une atmosphère explosible dans le cas individuel concerné. Une ventilation suffisante doit être assurée.

Déclaration du fabricant :

Chapitre 8.1, "**Déclaration du fabricant**" ➞ p. 26.



2.2 UTILISATION CONFORME

Les box de sécurité SteelSafe sont constitués d'une construction en tôle d'acier incombustible avec bac de rétention intégré et caillebotis amovibles individuellement. Ils conviennent à un usage intérieur et extérieur, pour le stockage de substances polluantes de toutes les classes de danger pour l'eau WGK 1-3 selon WHG / VAUwS et pour le stockage passif de liquides inflammables, hautement inflammables et extrêmement inflammables des classes H224, H225 et H226. Les box de sécurité SteelSafe doivent être utilisés exclusivement dans les limites de performance indiquées au chapitre "**Données techniques**" ➡ **p. 22**. En cas d'installation dans des zones de protection de l'eau, il convient de respecter les règles de construction de l'État concerné.

Réclamations pour défauts et responsabilité

Les réclamations pour défauts et la responsabilité pour les dommages corporels ou matériels sont exclues si elles sont dues à une ou plusieurs des causes suivantes :

- Utilisation non conforme.
- Montage, utilisation ou entretien inadéquats.
- Modifications structurelles propres.



2.2.1 STOCKAGE AUTORISÉ ET NON AUTORISÉ

Les consignes de sécurité figurant sur la fiche technique de sécurité des substances stockées doivent être respectées !

Remarque pour l'utilisation dans les zones explosibles :



Lors du stockage sur des palettes en bois et autres matériaux isolants, les récipients doivent être mis à la terre séparément.

Uniquement des jerricans métalliques ou en plastique conducteur peuvent être utilisés pour le stockage.

Le stockage sur des palettes en plastique n'est pas autorisé.

Stockage non autorisé

Le stockage de gaz, poussières, bouteilles de gaz comprimé, peroxydes, substances chimiquement instables et explosifs ainsi que le stockage actif de liquides inflammables, hautement inflammables et extrêmement inflammables des classes H224, H225 et H226 n'est pas autorisé.



2.2.2 UTILISATION ERRONÉE

Est notamment considérée comme une mauvaise utilisation :

- L'utilisation de modèles avec volets roulants dans des zones ATEX.
- Stockage de substances non autorisées : La résistance du matériau de bac au fluide de stockage doit être prouvée (selon la norme NF EN 12285-1:2018-12).
- Stockage de récipients non autorisés : Les récipients doivent être conformes aux règles de circulation pour le transport de marchandises dangereuses.
- Dépassement de la quantité de stockage et de la charge admissible.
- Les fluides pouvant réagir entre eux ne doivent pas être stockés au dessus du même bac de rétention.
- Utiliser le box à des fins autres que celles énumérées au chapitre "**Utilisation conforme**" ➡ p. 10.



3. CONTENU DE LA LIVRAISON

Le contenu de la livraison, tout comme le box en lui-même, dépend du modèle commandé et de sa version. Vous trouverez les autres informations essentielles sur les pièces supplémentaires dans votre confirmation de commande. Les accessoires énumérés ci-dessous peuvent être commandés sur demande auprès de DENIOS.

Pour modèle (+ n° d'article)		Nombre	Accessoire (+ n° d'article)	
1 F S	259 061	1	Étagère, revêtement par poudre : Dimensions ext. L x P x H (mm) : 805 x 660 x 30 Charge admissible par étagère (kg) : 60	259 066
	259 062	2		
2 F S	259 064	1		
	259 065	4		
2 D 4 D 4 440 D	291 037, 291 044 291 039, 291 046 291 041, 291 048	1	Rayonnage en acier (voir " Montage du rayonnage en acier " ➤ p. 17): Hauteur du cadre de rayonnage (mm) : 1600 Dimension alvéole L x P (mm) : 1300 x 800 Charge admissible par étagère (kg) : 250 3 niveaux de stockage réglables en hauteur par des points d'accrochage espacés de 25 mm	



4. INSTALLATION

4.1 CONDITIONS D'INSTALLATION

Le box de sécurité vous parvient dans un état emballé. Avant l'installation, veuillez retirer l'emballage et le mettre au rebut conformément aux exigences légales régionales. Placez le box sur ses pieds sur le site d'installation final. Assurez-vous que les portes du box peuvent être ouvertes et verrouillées correctement.

Le box de sécurité ne peut être installé que sur des surfaces planes, droites et rigides. Une fondation n'est pas nécessaire. Le box est adapté à une installation extérieure ou à une installation dans les pièces des bâtiments.

Lors de l'installation du box de sécurité, les instructions de la TRGS 510, 4.2 doivent être respectées. Il doit être protégé contre les dommages causés par les véhicules par des mesures appropriées (par exemple, une protection anti-collisions).

La protection contre la foudre relève de la responsabilité de l'opérateur.



4.2 (EN OPTION) RETRAIT DE LA SÉCURITÉ DE TRANSPORT

ATTENTION



Risque de blessure par écrasement !

Ne retirez pas la sécurité de transport avant que le box de sécurité ne soit à l'endroit prévu ! Sinon, il existe un risque de blessure pour cause de portes claquées et de dommages au box pendant le transport !

Les portes du modèle de box de sécurité 2 l sont équipées d'une sécurité de transport qui les maintient fermées lors du transport. Lorsque le box est à l'endroit prévu, elle peut être retirée.

Pour des instructions détaillées sur la manière de retirer la sécurité de transport, veuillez vous reporter au document joint à la livraison.



4.3 MISE EN PLACE D'UNE COMPENSATION DE POTENTIEL

Remarque pour l'utilisation dans les zones explosibles :



Le raccordement d'une compensation de potentiel avec la terre doit avoir été effectué avant la mise en service.

Lors du stockage de liquides inflammables ou de l'installation dans la zone ATEX, le système de stockage doit être équipé d'une compensation de potentiel. Des trous d'un diamètre maximal de 8,5 mm peuvent être percés dans les pieds du box afin de réaliser une compensation de potentiel au moyen d'un câble de terre. Vérifiez l'efficacité de la capacité de décharge.

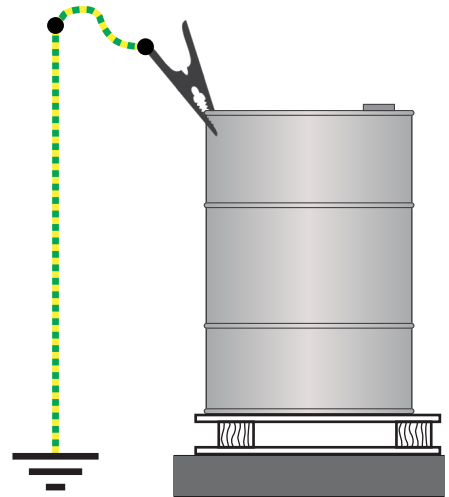


Schéma de principe : mise en place d'une pince de mise à la terre



4.4 (EN OPTION) MONTAGE DU RAYONNAGE EN ACIER

Certaines variantes du box SteelSafe sont livrées avec un rayonnage en acier exigeant un montage (voir chapitre 3, "**Contenu de la livraison**" ➤ p. 13).

ATTENTION



Risque de blessure pour cause d'arêtes vives !

La manipulation de pièces en acier aux arêtes vives peut causer des coupures aux mains !

- Portez des gants de protection pendant le montage.

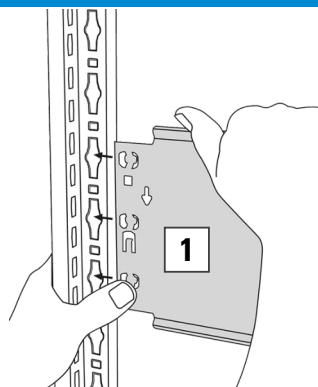
AVIS



Le rayonnage en acier peut être détérioré lors du montage en cas d'usage de la force !

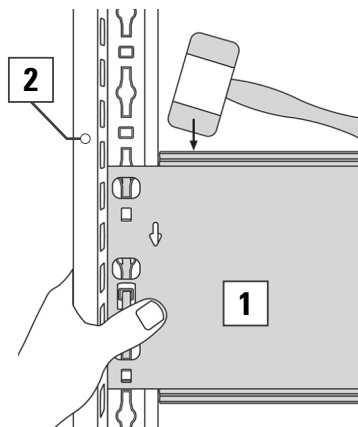
- Servez-vous d'un maillet en caoutchouc pour le montage.

1. Positionner le raidisseur de profondeur **1** aussi haut que possible dans l'évidement.

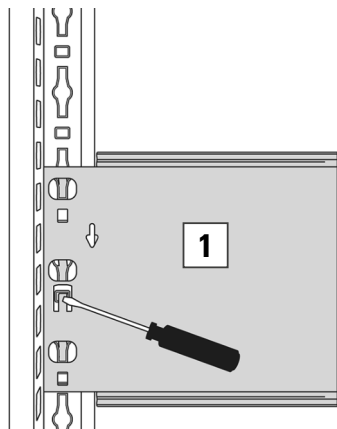




2. Presser le raidisseur de profondeur **1** bien droit dans le profilé en T **2**.
3. Enfoncer le raidisseur de profondeur **1** dans le profil en T **2** à l'aide d'un maillet en caoutchouc.

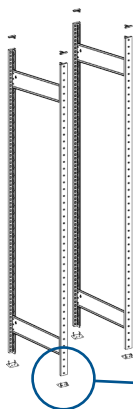


4. Enfoncer les languettes du raidisseur de profondeur **1** à l'aide d'un tournevis ou d'un poinçon.

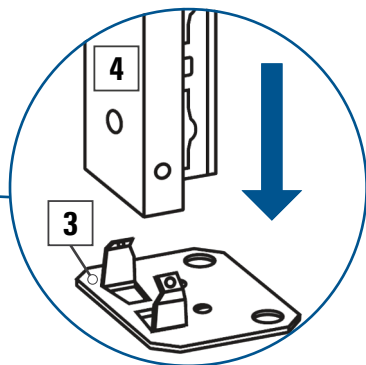


Avant de continuer :

Positionner le cadre à profilé en T comme illustré.

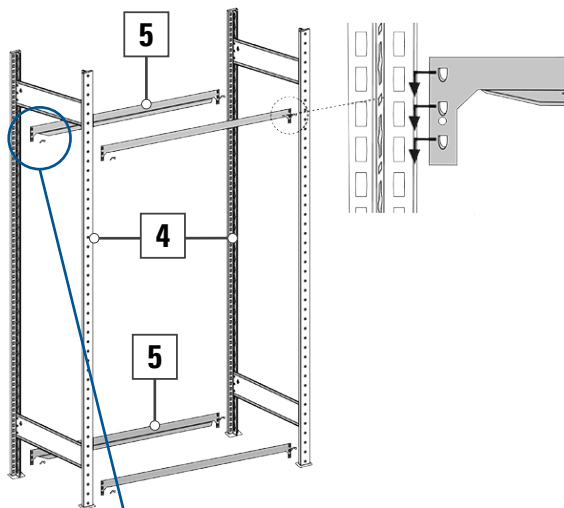


5. Relier les pieds de serrage **3** au cadre latéral **4**.

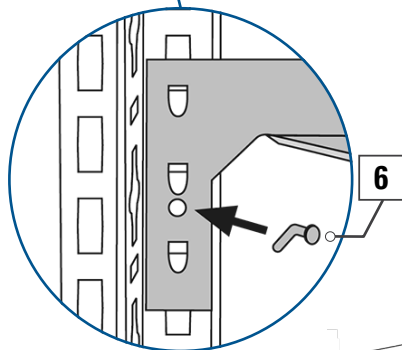




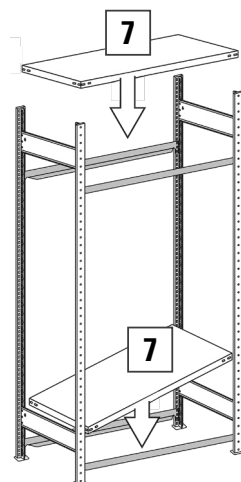
6. Placer les cadres latéraux **4** montés à gauche et à droite dans le bac de rétention du box. Monter les raidisseurs de longueur **5** supérieurs et inférieurs.



7. Sécuriser les raidisseurs de longueur **6** avec des goupilles de sécurité.



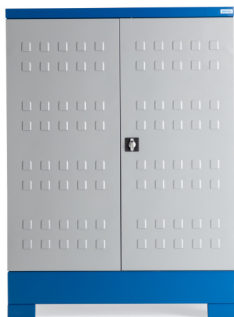
8. Monter les raidisseurs de longueur centraux à la hauteur souhaitée.
9. Placer des étagères amovibles **7** entre les raidisseurs de longueur avant et arrière.





5. OUVRIR ET FERMER LE BOX

Les trois modèles de portes :



Porte battante



Porte coulissante



Volet roulant

(Le produit peut différer de la représentation)

Les box de sécurité SteelSafe peuvent, selon le modèle, être fermés de différentes manières pour en empêcher l'accès aux personnes non autorisées. Les trois variantes exigent l'utilisation de la clé fournie à la livraison. Conservez les clés dans un endroit sûr.



ATTENTION



Risque de blessure pour cause de pièces en mouvement !

Les pièces en mouvement du box peuvent écraser des parties corporelles, en particulier les mains, et causer des blessures ! Tenez en particulier compte des conditions météorologiques, comme des vents forts, lorsque vous travaillez avec le box !



5.1 PORTE BATTANTE

1. Insérez la clé dans la serrure et tournez-la.
2. Tournez ensuite la poignée de la porte et ouvrez cette dernière.
3. Pour fermer le box, effectuez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.



5.2 PORTE COULISSANTE

1. Insérez la clé dans la serrure et tournez-la.
2. Saisissez la poignée de la porte souhaitée et tirez cette dernière sur le côté.
3. Pour fermer le box, effectuez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.



5.3 VOILET ROULANT

1. Insérez la clé fournie dans la serrure et tournez-la.
2. Saisissez les poignées et pressez le volet roulant vers le haut.
3. Pour fermer le box, effectuez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.





6. DONNÉES TECHNIQUES

Les box de sécurité SteelSafe sont disponibles en différentes tailles et conceptions et sont disponibles avec une ou plusieurs étagères. Lorsque vous utilisez votre box, veillez à ne pas dépasser les limites de charge spécifiées !

Vous trouverez le nom du modèle de votre box de sécurité SteelSafe sur la plaque signalétique.

6.1 MODÈLES 1 F S ET 2 F S

Modèle	1 F S	2 F S
Numéro d'article	259 060, 259 061, 259 062	259 063, 259 064, 259 065
Dimensions extérieures L x P x H (mm)	850 x 700 x 2000	1700 x 700 x 1800
Dimensions intérieures L x P x H (mm)	740 x 670 x 1410	1590 x 670 x 1410
Charge admissible totale (kg)	400	800
Charge admissible par étagère (kg)	60	60
Capacité de stockage sans rayonnage	Fûts de 200 litres : 1	Fûts de 200 litres : 2
Capacité de stockage avec rayonnage	Petits récipients	Petits récipients
Volume de rétention (l)	220	220
Volume de rétention jusqu'au bord supérieur du bac de rétention (l)	240	250



6.2 MODÈLES 1 I ET 2 I

Modèle	1 I	2 I
Numéro d'article	280 244	281 129
Dimensions extérieures L x P x H (mm)	1420 x 1635 x 2032	2770 x 1405 x 1875
Dimensions intérieures L x P x H (mm)	1330 x 1600 x 1348	2690 x 1280 x 1370
Charge admissible totale (kg)	2000	4000
Capacité de stockage sans rayonnage	Cuve IBC de 1000 litres : 1	Cuve IBC de 1000 litres : 2
Capacité de stockage alternative	Fûts de 200 litres : 4	Fûts de 200 litres : 8
Volume de rétention (l)	1000	1000
Volume de rétention jusqu'au bord supérieur du bac de rétention (l)	1100	1100

6.3 MODÈLES 2 D, 4 D ET 4 440 D

Modèle	2 D	4 D	4 440 D
Numéro d'article	291 036, 291 037	291 038, 291 039	291 040, 291 041
Dimensions extérieures L x P x H (mm)	1400 x 950 x 1920	1400 x 1410 x 1860	1410 x 1400 x 1970
Dimensions intérieures L x P x H (mm)	1330 x 870 x 1515	1330 x 1330 x 1515	1330 x 1330 x 1515
Charge admissible totale (kg)	800	1600	1600
Charge admissible par étagère (kg)	250	250	250
Capacité de stockage sans rayonnage	Fûts de 200 litres : 2	Fûts de 200 litres : 4	Fûts de 200 litres : 4
Capacité de stockage avec rayonnage	Petits récipients	Petits récipients	Petits récipients
Volume de rétention (l)	220	220	440
Volume de rétention jusqu'au bord supérieur du bac de rétention (l)	263	263	502



6.4 MODÈLES 2 D, 4 D ET 4 440 D AVEC VOILET ROULANT

Modèle	2 D	4 D	4 440 D
Numéro d'article	291 043, 291 044	291 045, 291 046	291 047, 291 048
Dimensions extérieures L x P x H (mm)	1400 x 950 x 1920	1400 x 1410 x 1920	1400 x 1410 x 2070
Dimensions intérieures L x P x H (mm)	1330 x 870 x 1505	1330 x 1330 x 1505	1330 x 1330 x 1505
Charge admissible totale (kg)	800	1600	1600
Charge admissible par étagère (kg)	250	250	250
Capacité de stockage sans rayonnage	Fûts de 200 litres : 2	Fûts de 200 litres : 4	Fûts de 200 litres : 4
Capacité de stockage avec rayonnage	Petits récipients	Petits récipients	Petits récipients
Volume de rétention (l)	220	220	440
Volume de rétention jusqu'au bord supérieur du bac de rétention (l)	263	263	502

7. MAINTENANCE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

7.1 MAINTENANCE

Un entretien et une maintenance réguliers prolongent la durée de vie du box. Videz entièrement le box avant le nettoyage. Veillez à ce qu'il n'y ait pas de zone ATEX autour du box.

Étape de maintenance	Intervalle de maintenance
Vérifiez l'absence de corrosion et de contamination du produit et nettoyez si nécessaire.	Hebdomadairement
Si nécessaire, lubrifiez les serrures et les charnières avec une graisse disponible dans le commerce.	Annuellement



7.2 ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le box de sécurité SteelSafe est essentiellement constitué de pièces métalliques. Après la mise hors service, éliminez les déchets conformément aux exigences légales régionales. Avant l'élimination des déchets, le bac de rétention doit être soigneusement nettoyé des résidus.



8. ANNEXE

8.1 DÉCLARATION DU FABRICANT

Cette déclaration du fabricant est une traduction du document original !

Déclaration du fabricant
Évaluation des risques d'inflammation / Appareils non électriques
 conformément à la norme NF EN ISO 80079-36:2016-12,
 au sens de la directive ATEX 2014/34/UE

Les produits énumérés ci-dessous :

SteelSafe 1 F S	259 060 / 259 061 / 259 062
SteelSafe 2 F S	259 063 / 259 064 / 259 065
SteelSafe 1 I	280 244
SteelSafe 2 I	281 129
SteelSafe 2 D	291 036 / 291 037
SteelSafe 4 D	291 038 / 291 039
SteelSafe 4 440 D	291 040

ont été soumis à une évaluation des risques d'inflammation conformément à la norme NF EN ISO 80079-36:2016-12.

L'évaluation a été réalisée pour les gaz du groupe d'équipement II, la catégorie 3, le groupe d'explosion IIB et la classe de température T4.

Selon l'évaluation des risques d'inflammation, les produits susmentionnés ne présentent pas de source d'inflammation potentielle propre lorsqu'ils sont utilisés comme prévu.

Les produits ne relèvent donc pas du champ d'application de la directive 2014/34/UE et ne doivent pas être étiquetés en conséquence.

Avis :

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, de l'ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (Règlement allemand BetrSichV), l'exploitant des installations est tenu de procéder à une évaluation des risques et, si nécessaire, d'établir un document relatif à la protection contre les explosions.

Les produits doivent être inclus dans les mesures de compensation de potentiel selon la norme allemande TRBS 2153.

Les consignes de sécurité figurant dans la notice d'instructions respective des produits susmentionnés doivent être observées et respectées.

Bad Oeynhausen, le 13/02/2023


 par délégation

Ingénieur diplômé Bastian Bröhenhorst
 - Chef de l'innovation CP -



8.2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

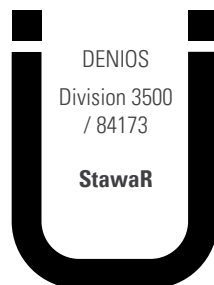
Cette déclaration de conformité est une traduction du document original !

Déclaration de conformité (ÜHP)

Nous, DENIOS SE, confirmons par la présente que le produit est conforme à la directive sur les exigences relatives aux bacs de rétention en acier d'un volume maximal de 1000 litres (Règlement allemand StawaR).

Types :

SteelSafe 1 F S
SteelSafe 2 F S
SteelSafe 1 I
SteelSafe 2 I
SteelSafe 2 D
SteelSafe 4 D
SteelSafe 4 440 D



Allemagne, Bad Oeynhausen, le 16/12/2025

p.d. _____

Yannic Boelsems
-Responsable qualité-